ÉTUDES CANADIENNES

BOURSES DE RECHERCHE PAYS DE LANGUE ALLEMANDE

Directives

Date limite de soumission des candidatures : 1er novembre 2007

Bourses de recherche (BREC)

Directives

Le Conseil international d'études canadiennes est heureux d'annoncer la tenue du concours 2007 des Bourses de recherche en études canadiennes. Les bourses devront être utilisées entre le l^{er} avril 2008 et le 28 février 2009. La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 1^{er} novembre 2007. Un formulaire de candidature accompagne les présentes directives.

Ce programme a pour but de promouvoir la connaissance et la compréhension du Canada par la publication dans la presse savante étrangère ou internationale d'articles, de monographies ou de livres relatifs au Canada, en aidant des universitaires à entreprendre des recherches à court terme sur le Canada ou les relations bilatérales entre le Canada et l'Australia et la Nouvelle-Zélande. Les bourses de recherche sont destinées à contribuer aux frais directs liés à un projet précis, et, si un séjour au Canada s'impose, aux frais de voyage et de séjour.

Domaines de recherche

Les bourses seront attribuées pour des recherches menées dans une ou plusieurs des catégories suivantes:

- 1. Bien que nous acceptions des demandes dans toutes les disciplines se prêtant le plus facilement au développement de cours en études canadiennes, nous sommes particulièrement intéressés à des projets qui ont une pertinence sur la politique publique et sur la politique étrangère du Canada. Les sujets qui sont très pertinents à la politique étrangère incluent la Démocratie & la Règle de la Loi, le Développement économique, l'Environnement, la gestion de la Diversité, le Partenariat avec l'Amérique du Nord et la Paix et la Sécurité;
- 2. Les études interdisciplinaires portant sur le Canada;
- 3. Les études comparées dans lesquelles la composante canadienne constitue une part substantielle (33% ou plus);
- 4. Les relations bilatérales entre le Canada et les pays ou territoires participants.

Les projets portant sur des questions contemporaines tout en proposant des voies de recherche pour l'avenir, ou s'intéressant aux relations bilatérales entre le Canada et les pays de langue allemande pourront être considérés prioritaires.

[Du fait qu'il n'en résulterait pas une meilleure connaissance et compréhension du Canada, les projets de recherche purement scientifiques (physique, chimie, médecine, génie, etc.) ne seront normalement pas considérés, tout comme ceux qui s'intéressent exclusivement aux questions méthodologiques et technologiques].

Admissibilité

Tout candidat doit:

- être membre d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'une institution équivalente qui confère des diplômes, ou d'un institut de recherche et de planification des politiques qui effectue des recherches significatives sur les relations bilatérales avec le Canada; le concours est aussi ouvert aux professeurs émérites; (les chargés de cours à temps partiel et les auxiliaires d'enseignement ne sont pas admissibles);
- 2. détenir un diplôme de second ou troisième cycle ou l'équivalent; seule une solide expérience de recherche peut tenir lieu de ces exigences de base;
- 3. être compétent dans l'une ou l'autre des langues française ou anglaise.

Tout récipiendaire d'une bourse dans le cadre de ce programme ne peut participer à deux concours consécutifs. De plus, il y aura normalement une période de 3 ans entre deux bourses, à moins que l'article résultant de la première bourse ne soit déjà soumis et accepté pour publication. Par exemple, un boursier du concours 2004-05 ne peut être candidat au concours 2005-06, mais peut l'être à celui de 2006-07 si l'article résultant de la première bourse est déjà soumis et accepté pour publication; autrement, on ne sera admissible qu'au concours 2007-08.

Montant des bourses

Une bourse comportera une allocation forfaitaire pour le transport international pouvant atteindre 2600\$ CAN et, à titre de contribution aux frais de subsistance et aux coûts de déplacement, 800\$ CAN par semaine complète de séjour au Canada (maximum quatre semaines). Des bourses de valeur inférieure peuvent être accordées.

Conditions d'attribution des bourses

Le Conseil international d'études canadiennes, par une contribution du gouvernement de Canada et avec l'assistance de l'Ambassade du Canada appropriée, versera une bourse à chaque candidat retenu à condition que ce dernier présente en son nom personnel une déclaration écrite attestant:

- tout candidat doit soumettre sa demande en son nom personnel et effectuer lui même le projet de recherche proposé, qui ne résulte pas, en tout ou en partie, d'un contrat ou d'une commandite, ou qui ne constitue pas une exigence d'un programme d'études officiel menant à un diplôme;
- 2. les bourses sont normalement octroyées uniquement pour une recherche à effectuer dans les pays de langue allemande et/ou au Canada et ne visent que les coûts directs du projet, tels que les coûts d'un voyage au Canada, la location (mais non l'achat) d'équipement, l'achat de livres et autres matériels, des services de secrétariat et éventuellement des frais de publication; sont exclus les coûts indirects absorbés par l'établissement du candidat et toute forme de traitement financier (honoraires, dégrèvement de cours, etc.) au bénéfice du candidat;
- 3. le candidat prendra **toutes les dispositions nécessaires** à son projet de recherche, y compris, dans le cas d'un voyage au Canada:

- a. arrangements du voyage international,
- b. passeport et visa, s'il y a lieu,
- c. hébergement et déplacements au Canada,
- d. assurance maladie durant le séjour au Canada,
- e. plan de visites auprès d'universitaires et autres personnes ressources, bibliothèques et centres d'archives, autres centres d'études, séminaires ou cours, etc.;
- 4. deux exemplaires du manuscrit final qui sera produit à la suite de cette bourse, de la longueur habituelle d'un article de revue spécialisée et de qualité acceptable pour la publication, ainsi qu'un résumé en français ou en anglais, seront remis à l'Ambassade du Canada appropriée à la fin du projet ou, au plus tard, le 1er mars, à défaut de quoi le dernier versement de la bourse pourrait ne pas être effectué. (Un exemplaire sera envoyé par l'Ambassade du Canada appropriée aux administrateurs du programme, soit le Conseil international d'études canadiennes, à Ottawa, pour transmission s'il y a lieu à la Bibliothèque nationale du Canada; l'autre copie sera conservée par l'Ambassade du Canada pour fins de consultation);
- 5. le candidat entreprendra toutes les démarches raisonnables pour assurer la publication du résultat de sa recherche; bien que ne constituant pas une condition proprement dite de la bourse, tout candidat est encouragé à partager le résultat de sa recherche dans d'autres milieux, au moyen de conférences ou de séminaires, par exemple;
- 6. les droits demeurent la propriété exclusive du chercheur qui, toutefois, sur publication du résultat de sa recherche, en fera parvenir deux exemplaires à l'Ambassade du Canada appropriée pour les fins décrites ci-dessus.

Présentation des demandes

Tout dossier de candidature doit être soumis à l'Ambassade du Canada à Berlin :

Helen Rodney Culture, Affaires publiques et académiques Ambassade du Canada Leipziger Platz 17 10117 Berlin

Téléphone : (+49-30) 20312-253 Télécopieur : (+49-30) 20312-121

Courriel: helen.rodney@international.gc.ca

Autriche

Veuillez adresser toutes demandes d'information à l'Ambassade du Canada de Vienne, à l'attention de:

Roswitha Fritscher
Public Affairs
Ambassade du Canada
Laurenzerberg 2
A-1010 Vienne

Téléphone : +43-1-531383285 Télécopieur : +41-1 531383905

Courriel: roswitha.fritscher@international.gc.ca

Suisse

Veuillez adresser toutes demandes d'information à l'Ambassade du Canada de Berne, à l'attention de:

Christiane Zwahlen Affaires Publiques et Culturelles Ambassade du Canada Kirchenfeldstrasse 88 CH-3005 Berne

Téléphone : +41 (0)31-35732-05 Télécopieur : +41 (0)31-35732-10

Courriel: christiane.zwahlen@international.gc.ca

Les candidats de l'Autriche et de la Suisse devraient aussi envoyer une copie de leur demande à l'Ambassade du Canada à Vienne ou à Berne, respectivement. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'Ambassade appropriée.

Les demandes soumises directement au CIEC ne seront pas acceptés ni ré-acheminées. Un dossier de candidature, en français ou en anglais, comprendra HUIT exemplaire du formulaire dûment complété et assorti d'un curriculum vitae.

Sélection des boursiers

Toutes les candidatures seront étudiées par un comité de pré-sélection établi en Allemagne par l'Ambassade du Canada à Berlin. Le comité comprendra des représentants de la communauté universitaire des pays de langue allemande et, si possible, un représentant de l'Association d'études canadiennes dans les pays de langue allemande et quelques universitaires canadiens.

Les critères d'évaluation seront d'abord:

- 1. la qualité du dossier;
- 2. la pertinence du projet relativement aux priorités identifiées et aux études canadiennes;
- 3. la faisabilité du projet;
- 4. les probabilités de publication.

Le Conseil international d'études canadiennes à Ottawa, prendra la décision finale, suite à sa revue des candidatures et des recommandations du comité de pré-sélection.

Tous les candidats seront avisés par écrit du résultat de leur demande, normalement dans les 90 jours suivant la date limite pour la soumission des dossiers de candidature.

Méthode et calendrier des paiements

Les candidats retenus recevront un Avis de bourse indiquant le montant et les conditions de la bourse, à retourner dûment signé, dans les trente jours, à l'Ambassade du Canada appropriée.

La première tranche de la bourse, équivalant 70% du montant total, sera versée sur réception par l'Ambassade du Canada appropriée de l'Avis de bourse, et, normalement, six semaines avant le départ pour le Canada. Le second versement sera effectué au retour du boursier et sur présentation à l'Ambassade du Canada du manuscrit, de la longueur habituelle d'un article de revue spécialisée et de qualité acceptable pour la publication, et d'un <u>formulaire de réclamation</u> (joint au formulaire de candidature) dûment rempli sur les démarches entreprises (ou les ententes conclues) en vue de sa publication.

Juillet 2007

POUR INFORMATION AU SUJET D'AUTRES PROGRAMMES D'APPUI AUX ÉTUDES CANADIENNES VEUILLEZ CONSULTER NOTRE SITE INTERNET AU : www.iccs-ciec.ca